



Nouvelle définition de l'entreprise La Réunion, terre de microentreprises

Petite, moyenne ou grande, chaque entreprise est désormais officiellement classée selon des critères économiques en fonction de sa taille et de son chiffre d'affaire dans une des trois catégories : PME, entreprises de taille intermédiaire (ETI) ou grande entreprise. Parmi les petites et moyennes entreprises (PME), on distingue les microentreprises qui occupent une place importante dans l'économie réunionnaise. Elles regroupent 95 % des entreprises, emploient trois salariés sur dix et dominent dans le secteur des services aux particuliers. Les PME (hors microentreprises) sont celles qui emploient le plus grand nombre de salariés. Elles sont majoritaires dans les services aux entreprises. Les grandes entreprises et les ETI sont moins implantées dans l'île. Les grandes entreprises s'imposent dans les activités financières, les assurances et la production ou distribution d'électricité, tandis que les ETI dominent dans les activités immobilières.

La nouvelle définition de l'entreprise, introduite par le décret n°2008-1354, permet une vision plus réaliste de la répartition de la production selon la taille de l'entreprise (*encadré 1*). Elle conduit à regrouper des unités qui appartiennent à un même groupe. En 2010, 37 950 entreprises sont implantées à La Réunion dans le secteur marchand hors agriculture, selon cette nouvelle définition. Elles sont représentées au travers de 44 500 établissements sur l'île. Ces entreprises emploient 94 230 salariés en équivalent temps plein, soit 0,7 % de l'ensemble des salariés français (*tableau 1*). C'est moins que la part des Réunionnais dans la population française en âge de travailler

(1,2 %). Cet écart de -0,5 point traduit un déficit d'emplois dans le secteur privé à La Réunion. Seules trois régions accusent un écart plus important : la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais et le Languedoc-Roussillon. Les autres DOM se situent en milieu de classement des régions françaises (-0,2 point).

Les entreprises ont été classées en quatre catégories en tenant compte du nombre de salariés et de leur chiffre d'affaires : les microentreprises, les petites et moyennes entreprises (PME hors microentreprises), les entreprises intermédiaires (ETI) et les grandes entreprises. La nouvelle définition de l'entreprise renforce le dualisme du tissu

productif avec d'un côté 95 % des entreprises, les microentreprises, qui emploient 30 % des salariés réunionnais ; de l'autre 240 grandes entreprises ou ETI (moins de 1 % des entreprises), qui font travailler 35 % des salariés (*graphique 1*).

Les microentreprises emploient trois salariés sur dix

Comme sur le territoire national, 95 % des entreprises implantées à La Réunion occupent moins de 10 salariés et réalisent moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Les 36 200 microentreprises réunionnaises emploient 28 420 salariés, soit

Tableau 1 Les entreprises implantées à La Réunion et en France en 2010

	La Réunion						France			
	Entreprises		Établissements		Salariés ¹		Entreprises		Salariés ¹	
	nombre	part en %	nombre	part en %	nombre	part en %	nombre	part en %	nombre	part en %
Microentreprises	36 200	95,4	39 060	87,8	28 420	30,2	2 941 120	95,4	2 545 000	19,4
PME (hors microentreprises)	1 510	4,0	3 310	7,4	33 210	35,2	135 820	4,4	3 572 500	27,4
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	170	0,4	1 300	2,9	15 790	16,8	4 620	0,2	2 900 900	22,2
Grandes entreprises	70	0,2	830	1,9	16 810	17,8	230	0,0	4 068 100	31,1
Total	37 950	100,0	44 500	100,0	94 230	100,0	44 500	100,0	13 086 500	100,0

1. Nombre de salariés équivalent temps plein hors intérimaires.

Champ : Entreprises marchandes hors agriculture.

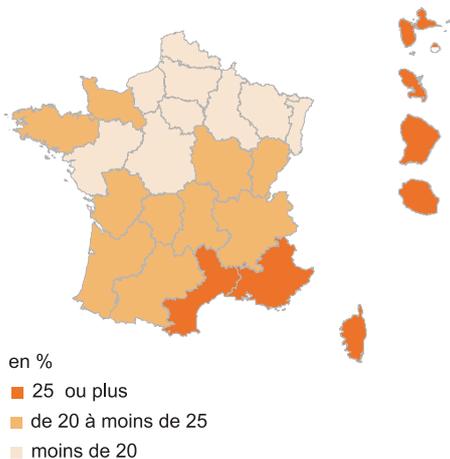
Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010.

30 % des salariés de l'île. C'est plus qu'au niveau national où les microentreprises n'emploient que 20 % des salariés et sont ainsi la catégorie d'entreprises la moins employeuse. Le poids des microentreprises réunionnaises peut néanmoins être comparé à celui d'autres régions comme la Martinique (31 % des salariés), la Guadeloupe (33 %) ou Provence-Alpes-Côte d'Azur (27 %) (carte 1). Ce sont des entreprises davantage tournées vers l'économie locale et les activités touristiques.

Les salariés des microentreprises réunionnaises exercent principalement dans le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration avec 11 300 personnes, soit 44 % des salariés des microentreprises (40 % en France). Avec 5 070 salariés, la construction est également un secteur clé, les microentreprises concentrant 38 % des salariés de ce secteur (graphique 2).

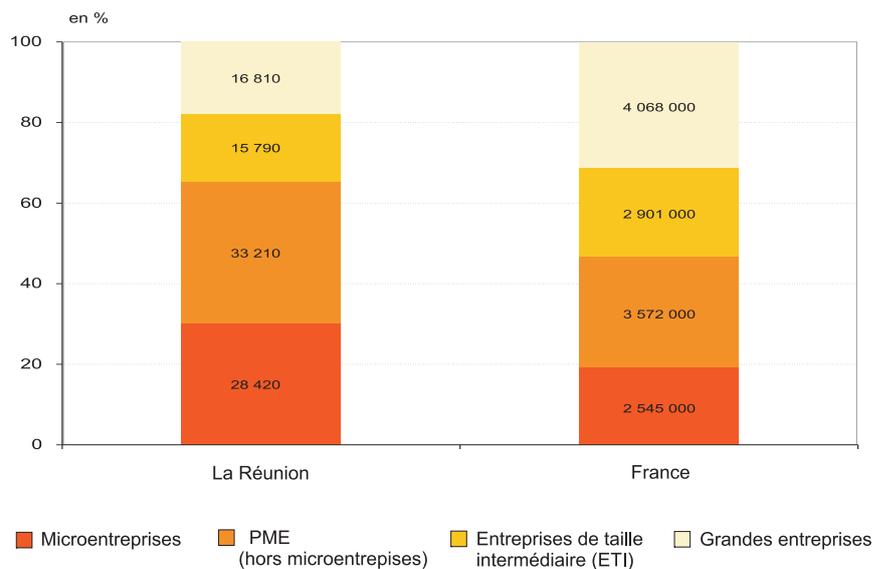
Mais les microentreprises dominent dans les services aux particuliers, regroupés sous l'appellation « autres services » (salons de coiffure, blanchisseries ou établissements d'activités sportives ou récréatives, etc.). Ainsi, deux tiers des effectifs salariés des « autres services » sont employés par des microentreprises. Au niveau national, les salariés travaillant dans ce secteur sont également majoritairement employés par des microentreprises (50 %).

Carte 1 Les microentreprises sont des employeurs importants dans les DOM
Part des salariés¹ employés par des microentreprises en 2010



1. Nombre de salariés équivalent temps plein hors intérimaires
Champ : Entreprises marchandes hors agriculture.
Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010.

Graphique 1 Deux salariés sur trois sont employés par une microentreprise ou une PME à La Réunion
Répartition des effectifs salariés¹ selon le type d'entreprise en 2010



1. Nombre de salariés équivalent temps plein hors intérimaires

Champ : Entreprises marchandes hors agriculture.

Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010.

Encadré 1 Une nouvelle définition de l'entreprise

La **nouvelle définition de l'entreprise** issue du décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Cette définition rend compte de l'organisation en groupe. En effet, il est fréquent que les sociétés d'un groupe prises isolément n'aient pas d'autonomie ni de pertinence. Par exemple, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et l'autre dédiée à leur commercialisation. Ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies pour constituer une entreprise au sens économique du terme. Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise. Ceci constitue une approximation en particulier pour les plus grands groupes au sein desquels seront prochainement découpés « plusieurs entreprises », ce qui correspond à l'opération de profilage.

De plus, le décret définit quatre catégories de taille d'entreprise :

- les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les **petites et moyennes entreprises (PME)** occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans l'étude, on entend par PME les PME hors microentreprises, même si ces dernières sont, par définition, des PME ;
- les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliards d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;
- les **grandes entreprises** sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

L'**effectif des entreprises** pris en compte est l'effectif salarié en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire en prenant en compte le temps de travail de chaque salarié au cours de l'année 2010. Il ne comprend pas les intérimaires. L'ensemble de ces effectifs correspond aux salariés employés par des entreprises marchandes hors agriculture au 31 décembre 2010. Ils sont précisément localisés dans chaque établissement des entreprises, ce qui permet une analyse géographique du tissu productif. L'activité principale est celle de l'établissement.

Les PME pourvoient le plus d'emplois

Les petites et moyennes entreprises hors microentreprises sont les plus gros employeurs à La Réunion. Les 1 510 PME implantées sur l'île occupent 33 210 personnes, soit 35 % des salariés. C'est nettement plus que la moyenne nationale (27 %). Les PME sont également les plus gros employeurs dans d'autres régions comme en Corse (40 %), en Guyane (35 %), en Poitou-Charentes (33 %) ou en Martinique (31 %).

À l'instar des microentreprises, les salariés des PME interviennent principalement dans le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration : plus de 40 % des salariés des PME y travaillent contre 27 % au niveau national.

Les PME dominent dans les services aux entreprises (activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien), notamment à travers la collecte des déchets. La moitié des salariés des activités spécialisées sont

employés par une PME contre 29 % au plan national. Au sein des seules activités de services administratifs et de soutien comme la sécurité et l'aménagement paysager, La Réunion se démarque encore plus nettement : 61 % sont salariés d'une PME, contre 28 % au niveau national.

L'industrie à La Réunion est d'abord représentée par les PME, contrairement à la France où ce sont souvent de plus grandes entreprises. Les PME à La Réunion emploient 37 % des effectifs de l'industrie contre 27 % en France.

Les PME réunionnaises ont aussi un poids important dans la construction où elles couvrent 39 % des salariés du secteur, en particulier dans la maçonnerie.

Grandes entreprises et entreprises de taille intermédiaire moins implantées sur l'île

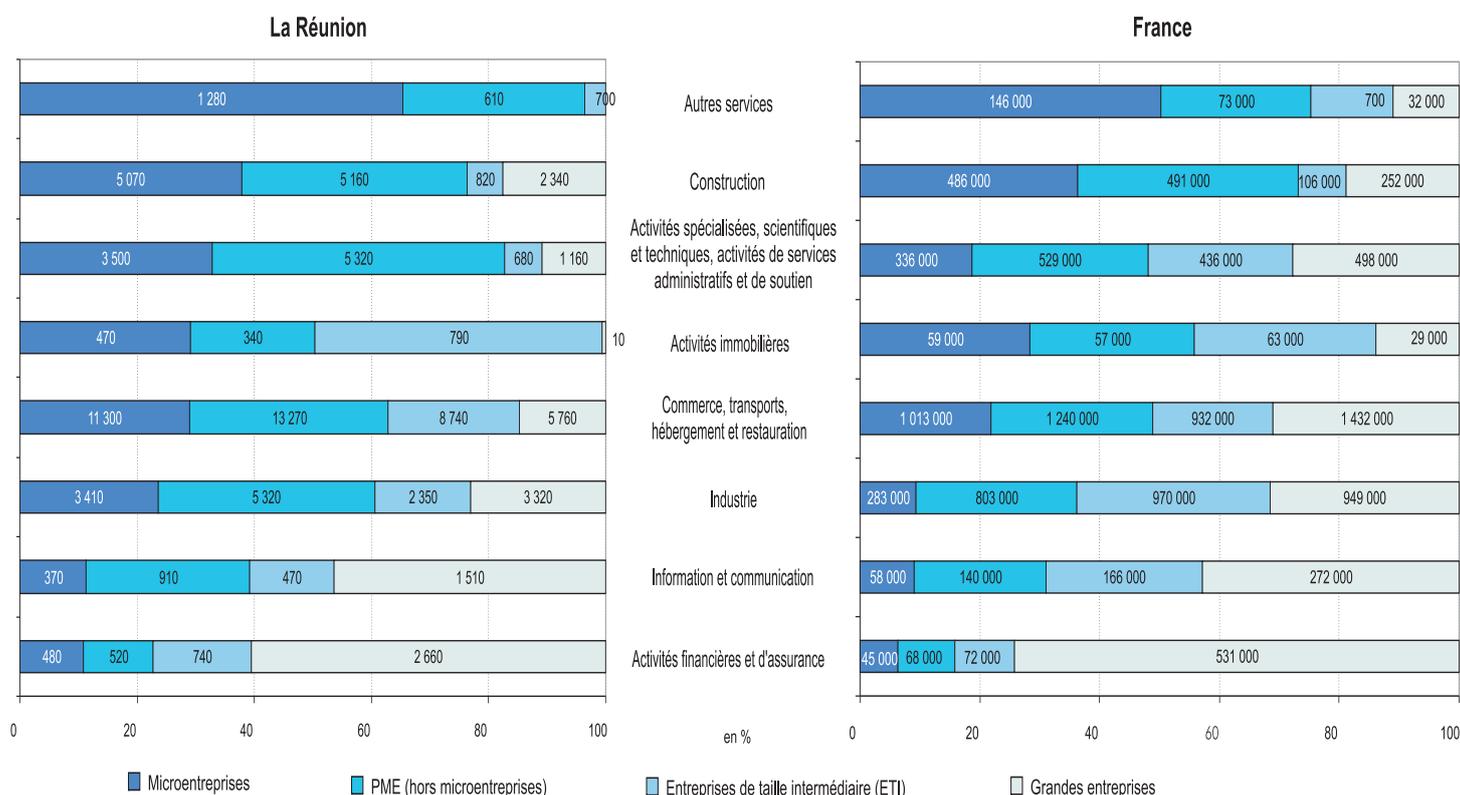
Les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont peu implantées dans le tissu économique réunionnais. Néanmoins, leur poids a beau-

coup augmenté avec cette nouvelle définition de l'entreprise. Ces entreprises captent ainsi un tiers des salariés de l'île contre la moitié sur toute la France. Comme aux Antilles et en Corse, La Réunion pâtit de la taille de son marché et de son isolement.

À La Réunion, 70 grandes entreprises sont implantées et possèdent 830 établissements. Elles emploient 16 810 personnes, soit 18 % des effectifs salariés comme aux Antilles (contre 31 % en France). Avec l'ancienne définition, qui reposait sur les unités légales, ces grandes entreprises semblaient encore moins présentes dans le tissu économique réunionnais occupant seulement 5 % des salariés contre 18 % en France (*encadré 2*).

Sur l'île, les grandes entreprises s'imposent néanmoins dans quelques secteurs. Elles emploient 60 % des effectifs salariés dans les activités financières et d'assurance, 46 % dans l'information et la communication et même 82 % dans la production et la distribution d'électricité, de gaz de vapeur et d'air conditionné. Elles dominent également ces secteurs au niveau national.

Graphique 2 Microentreprises et PME sont les principaux employeurs
Part des salariés¹ selon les secteurs d'activité et les catégories d'entreprises en 2010



1. Nombre de salariés équivalent temps plein hors intérimaires

Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010.

Champ : Entreprises marchandes hors agriculture.

À La Réunion, 170 entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont implantées. Elles emploient 15 790 salariés, soit 17 % des effectifs (22 % en France).

Dans les ETI, le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration emploient 8 740 salariés. Si on y ajoute l'industrie, ces activités rassemblent plus de 11 000 salariés, soit 70 % des salariés des ETI.

Néanmoins, les ETI ne sont pas majoritaires dans ces secteurs. Elles s'imposent seulement dans les activités immobilières : 50 % des salariés en ETI quand la moyenne nationale est de 30 %.

Peu d'entreprises sont sous contrôle de groupes étrangers

À La Réunion, 3 % des salariés sont employés par des entreprises sous contrôle de groupes étrangers contre 13 % au niveau national. Quelle que soit la taille de l'entreprise, la proportion de salariés employés par une entreprise sous contrôle d'un groupe étranger est inférieure à la moyenne nationale : 10 % des effectifs salariés des grandes entreprises, 7 % des effectifs des ETI et 1 % des PME.

Pour classer l'entreprise, seule la partie française du groupe est prise en compte. De grandes entreprises sur un plan international se retrouvent ainsi parfois classées en ETI ou en PME. ■

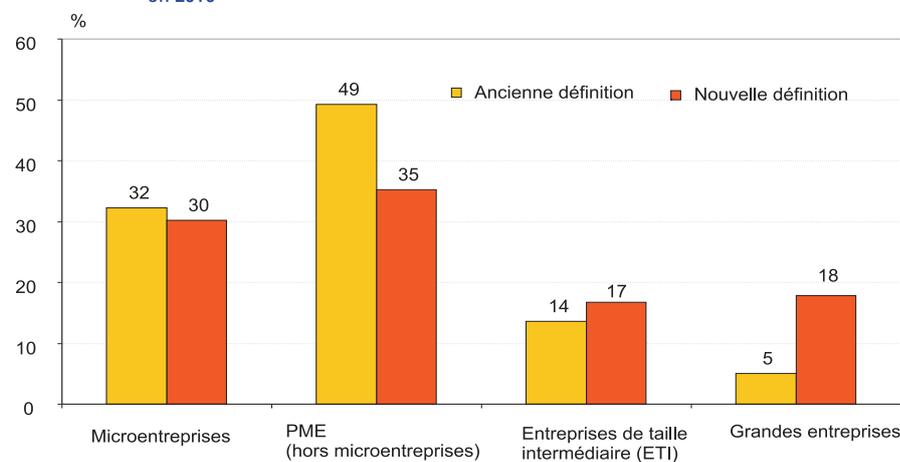
Encadré 2 Un système productif plus concentré qu'il ne semblait : 1 salarié sur 5 travaille dans une grande entreprise

La nouvelle définition statistique de l'entreprise ne l'assimile plus à une unité légale (entité juridique de droit public ou privé) mais à une combinaison d'une ou plusieurs unités légales (encadré 1). Cette nouvelle approche de l'entreprise induit une plus forte concentration du tissu productif, tant au niveau national que régional.

À La Réunion, le poids des microentreprises et des PME diminue alors que celui des grandes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) croît. Ainsi, selon la nouvelle définition, les grandes entreprises emploient 18 % des effectifs salariés contre 5 % dans l'ancienne définition. De même, les ETI emploient 17 % des effectifs salariés, contre 14 % précédemment. A contrario, le poids des microentreprises passe de 32 % à 30 % et celui des PME de 49 % à 35 % (graphique 3).

Ce changement de définition ne signifie pas que plus de grandes entreprises sont implantées à La Réunion mais souligne l'existence d'établissements dépendants de grandes entreprises (cas d'unités légales sans autonomie réelle). Ainsi, aucun établissement réunionnais ne peut être assimilé à une grande entreprise, car aucun n'emploie plus de 5 000 personnes sur l'île.

Graphique 3 Une concentration du tissu productif à La Réunion avec la nouvelle définition de l'entreprise
Part des salariés¹ selon l'ancienne et la nouvelle définition de l'entreprise en 2010



1. Nombre de salariés équivalent temps plein hors intérimaires

Champ : Entreprises marchandes hors agriculture.

Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010.

Julie BOÉ

Sources

Les résultats sont issus de trois sources :

- le **dispositif Esane**, qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur les entreprises marchandes, à l'exception des exploitations agricoles, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ;
- **connaissance locale de l'appareil productif** (Clap) qui localise les effectifs salariés ;
- le **système d'information Lifi** qui identifie les groupes de sociétés opérant en France et détermine leur contour.

Directrice de la publication : Valérie ROUX

Rédactrice en chef : Claire GRANGÉ

Maquettiste : Jocelyne DAMOUR

Retrouvez ce document sur le site : www.insee.fr/reunion

Bibliographie

- Hecquet V., Rau F., « [Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud](#) », *Insee Première*, n° 1440, avril 2013.
- Beguin J.-M., Hecquet V., Lemasson J., « [Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait](#) », *Insee Première*, n° 1399, mars 2012.
- Hecquet V., « [Quatre nouvelles catégories d'entreprise - Une meilleure vision du tissu productif](#) », *Insee Première*, n° 1321, novembre 2010.
- [Décret n° 2008-1354](#) du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique, *Journal Officiel*, 20 décembre 2008.



Informations
Rapides
Réunion

Insee
Mesurer pour comprendre
La Réunion
Mayotte

n° 261 avril 2013

ISSN : 1766-5590